

GALA DE RECONNAISSANCE 2019
RIO TINTO

Formulaire de mise en candidature
Catégorie « Prix d'excellence en développement durable »

En partenariat avec le
Centre québécois de développement durable
et
PME Durable 02

CONTEXTE

Dans le cadre du Gala de reconnaissance 2019 et de notre implication au projet structurant PME Durable 02, Rio Tinto s'associe au Centre québécois de développement durable (CQDD) pour mettre en lumière un fournisseur qui s'est particulièrement distingué en matière de développement durable et de responsabilité sociale d'entreprise. Le « **Prix d'excellence en développement durable** » sera décerné à une entreprise qui se démarque par l'application de bonnes pratiques de développement durable dans son modèle d'affaires et par la mise en place d'actions concrètes associées à des considérations économiques, sociales, environnementales et de bonne gouvernance.

POINTAGE ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les bonnes pratiques en matière de développement durable évaluées sont les suivantes :

- Initiatives économiques et retombées régionales : 25 points;
- Initiatives sociales et retombées sur les employés : 25 points;
- Initiatives environnementales et réduction de l'impact des activités : 25 points;
- Bonnes pratiques de gouvernance : 25 points.

Les points seront octroyés en fonction de la pertinence et du caractère innovant des initiatives soulevées et de leurs retombées sur la collectivité, les travailleurs et l'environnement et des pratiques de bonne gouvernance.

ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible au « Prix d'excellence en développement durable » du Gala de reconnaissance 2019 de Rio Tinto, vous devez avoir fait preuve d'exemplarité en matière de santé et sécurité au travail par rapport aux standards de Rio Tinto au cours de l'année 2018.

FONCTIONNEMENT ET DATE LIMITE

Pour soumettre votre dossier de candidature, veuillez répondre à toutes les questions en ne dépassant pas les contraintes liées à l'espace alloué (1 250 caractères, espaces comprises, soit environ 200 mots). Veuillez retourner le document complété et signé à l'adresse suivante : entrepreneurs.slsj@riotinto.com et mettre dans l'objet « Prix développement durable »

La date limite pour faire parvenir votre dossier de mise en candidature est le jeudi 3 janvier 2019 à 16 h. Les trois finalistes et le gagnant seront dévoilés lors du Gala de reconnaissance qui se tiendra le 28 février 2019.

PRIX

Toutes les entreprises qui auront soumis une mise en candidature participeront au tirage d'une banque de 10 heures de consultation offerte par *Le Centre québécois de développement durable* (valeur de 1000\$).

INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise : _____
Adresse principale de
l'entreprise : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Téléphone : _____ Site Internet : _____
Adresse courriel : _____
Année de fondation de
l'entreprise : _____ Nbr d'employés : _____

Description de l'entreprise (historique, mission, produits ou services offerts, etc.).

Maximum 1 250 caractères, espaces comprises

QUESTIONS

QUESTION 1. INITIATIVES ÉCONOMIQUES ET RETOMBÉES RÉGIONALES (25 %)

Décrivez les initiatives mises en place pour maximiser la performance économique de votre entreprise et ses retombées positives sur la collectivité.

P. ex : prise en compte des critères de développement durable dans les projets d'investissement et les pratiques d'approvisionnement, pratiques de dons et commandites, etc.

Maximum 1 250 caractères, espaces comprises

QUESTION 2. INITIATIVES SOCIALES (25 %)

Décrivez les initiatives mises en place pour maximiser la performance sociale de votre entreprise et qui ont eu des retombées bénéfiques sur les employés.

P. ex. : des mesures de la formation, d'équité au travail, de santé et sécurité, de bonnes relations de travail, etc.

Maximum 1 250 caractères, espaces comprises

QUESTION 3. INITIATIVES ENVIRONNEMENTALES (25 %)

Décrivez les initiatives mises en place pour maximiser la performance environnementale de votre entreprise et qui ont permis de minimiser les impacts négatifs de vos activités.

P. ex. : mesures de gestion des matières résiduelles et des matières premières, de l'énergie, de l'eau, des émissions de gaz à effet de serre, etc.

Maximum 1 250 caractères, espaces comprises

QUESTION 4. BONNES PRATIQUES DE GOUVERNANCE (25 %)

Décrivez les mesures mises en place favorisant une bonne gouvernance de votre entreprise.

P. ex. : la mission, la vision et les valeurs qui intègrent les principes de développement durable; l'engagement des dirigeants, la stratégie d'entreprise et les moyens de les atteindre sont définis, la communication avec vos parties prenantes, etc.

Maximum 1 250 caractères, espaces comprises

DÉCLARATION DU RESPONSABLE

Je, soussigné(e), déclare que tous les renseignements fournis dans ce document sont authentiques et au meilleur de ma connaissance.

Nom du responsable : _____

Titre dans l'entreprise : _____

Signature : _____

Date de la signature : _____

QUESTIONS ET INFORMATIONS

Si vous avez des questions relatives au contenu de ce document, veuillez communiquer avec M. Xavier Dufour, conseiller stratégie et développement durable, 418 668-7533, poste 114 ou par courriel à l'adresse suivante : xavier.dufour@cqdd.qc.ca avant le 21 décembre 2018.

Pour en savoir plus sur le développement durable en entreprise, vous pouvez consulter le www.pmedurable02.com. Pour connaître les pratiques de développement durable de Rio Tinto, veuillez consulter le Rapport de développement durable pour le Québec 2016 à l'adresse suivante : http://publications.virtualpaper.com/le-lingot-autres/rdd_2016_final_web ou tout simplement à l'adresse www.lelingot.com sous l'onglet « Autres documents ».